



académie
Aix-Marseille **E**

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/16-711-982 du 27/06/2016

POSTE VACANT DE CHEF DE BUREAU DIPE - GESTION DES PERSONNELS COP - ASSISTANTS ETRANGERS - COORDINATION DU MOUVEMENT ET EPP

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels du niveau de la catégorie A

Dossier suivi par : Mme CORDERO - Gestionnaire des AAE - Tel. : 04 42 91 72 42 - francine.cordero@ac-aix-marseille.fr - Tel. secrétariat de la division : 04 42 91 72 26 - fax : 04 42 91 70 06 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste de chef de bureau gestion des personnels COP, assistants étrangers, coordination du mouvement et EPP de la Division des Personnels Enseignants (DIPE) du rectorat d'Aix-Marseille est vacant à compter du 01 septembre 2016.

Ce poste localisé au rectorat d'Aix-en-Provence – place Lucien Paye est ouvert aux AAE.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature au plus tard **le vendredi 01 juillet 2016, par voie électronique** à :

- Madame Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines :
ce.drrh@ac-aix-marseille.fr
- Madame Isabelle LACROIX, chef de la DIPE :
ce.dipe@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront être assorties :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae,
- du dernier compte rendu d'entretien professionnel,
- d'une copie du dernier arrêté de promotion d'échelon,
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier.

Un exemplaire devra être transmis parallèlement par la voie hiérarchique.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE :

CHEF DE BUREAU GESTION DES PERSONNELS COP – ASSISTANTS ETRANGERS - COORDINATION DU MOUVEMENT ET EPP

I. IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE :

RECTORAT AIX-MARSEILLE place Lucien Paye- AIX-EN-PROVENCE - Division des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (DIPE)

II. POSTE A POURVOIR LE :

01 septembre 2016

III. STATUT DU POSTE :

Personnel de catégorie A

IV. POSITIONNEMENT DU POSTE DANS LA DIVISION :

Placé sous l'autorité du Chef de division

V. NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER :

4 agents (2 agents de catégorie B et 2 agents catégorie C)

VI. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

La division des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (DIPE) assure la gestion individuelle et collective de près de 18 000 enseignants du second degré public (titulaires et non titulaires), 600 CPE et 200 COP.

La division est dirigée par une chef de division assistée d'une adjointe et de 6 chefs de bureaux pour un effectif total de 70 personnes.

VII. MISSIONS

- Coordination des opérations de mouvement des enseignants
- Encadrer 4 gestionnaires assurant la gestion administrative et financière des personnels d'orientation titulaires et non titulaires, des contractuels MLDS, contractuels CFC, intervenants extérieurs et assistants étrangers.
- Coordination EPP et formations des gestionnaires
- Suivi de dossiers transversaux dont les élections professionnelles, mise à jour du site académique, traitement des données et analyse des indicateurs DGRH (requêtes PIAD) et académiques.

Les missions pourront évoluer en fonction de l'organisation de la division.

VIII. COMPETENCES ATTENDUES

- Bonne connaissance d'EPP, des outils de bureautique
- Bonne connaissance du statut des enseignants et de la réglementation
- Savoir conduire une analyse, adapter et synthétiser les informations
- Savoir communiquer
- Rigueur dans la gestion et l'information

IX. RELATIONS

Lien avec les chefs de bureau et gestionnaires, avec la Direction des Systèmes d'Information, les divisions de moyens, DSDEN, corps d'inspection, ministère, EPLE, organisations syndicales.